



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°967) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A
L'ASSOCIATION DE L'ENCYCLOPEDIE, A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-330
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association de L'Encyclopédie, représentée par sa Présidente Madame Agnès CATINEAU, dont le siège est situé 15, rue d'Aumale 75009 Paris, d'organiser une répétition dans la salle Berlioz le 5 août 2024 de 10h00 à 17h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association de L'Encyclopédie représentée par sa Présidente Madame Agnès CATINEAU, dont le siège est situé 15, rue d'Aumale 75009 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 77,53 € T.T.C. (soixante-dix-sept euros et cinquante-trois centimes), afin d'organiser une répétition dans la salle Berlioz le 5 août 2024 de 10h00 à 17h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240930-lmc1H12380H1-AR Date de réception en Préfecture : 01/10/2024 Date de Publication : 01/10/2024
--